
PARTIE OFFICIELLE

LETTRE DE SA SAINTETÉ BENOIT XV

A NOTRE CHER FILS, LOUIS-NAZAIRE BEGIN, CARDINAL-PRETRÉ
DE LA SAINTE EGLISE ROMAINE, ARCHEVEQUE DE
QUEBEC, ET AUX AUTRES ARCHEVEQUES ET
EVEQUES DU CANADA

BENOIT XV PAPE

Notre Cher Fils, Vénérables Frères, Salut et Bénédiction Apostolique.

La charge, qui Nous a été confiée d'En-Haut, de paître le troupeau du Seigneur, nous est un puissant motif, lorsque s'élèvent entre les enfants de l'Eglise des dissentiments qui pourraient mettre en péril la paix et la concorde mutuelle, pour que Nous Nous efforcions, autant qu'il est en Nous, d'arriver à tout prix à les accommoder. Qu'y a-t-il, en effet, d'aussi pernicieux pour les intérêts catholiques, d'aussi étranger aux préceptes divins et aux principes de l'Eglise, que de voir les fidèles du Christ divisés par des luttes de partis ?

Assurément " tout royaume divisé contre lui-même sera en proie à la désolation " ; et du moment où le peuple chrétien cessera de ne faire qu'"un cœur et qu'une âme", il s'éloignera peu à peu de cette charité qui est non seulement " le lien de la perfection " (1) mais la principale et la première loi du christianisme (2), puisque le Rédempteur du genre humain l'a donnée à ses disciples comme son testament (3), puisqu'il a proclamé qu'elle serait le signe et la preuve de la vraie foi : " c'est en cela que tous connaîtront que vous êtes mes disciples, si vous avez de l'amour les uns pour les autres. " (4) A quoi il faut ajouter que ces dissensions, outre qu'elles s'éloignent absolument de l'esprit de Notre-Seigneur Jésus-Christ, ont encore pour triste effet de détourner de plus en plus " ceux du dehors " du catholicisme, alors que, tout au contraire, la fraternelle union et la charité des catholiques a toujours été pour les étrangers une excitation puissante à entrer dans leur société.

(1) Coloss., III. 14.

(2) Math., XXII, 38-39.

(3) Jean, XIII, 34 ; XV. 12. 17. XVII, 11.

(4) Jean, XIII, 35.